parmi les Kazak et les Kyrghyz. Les négociations sont menées et les fiançailles conclues par des courtiers (bar-mi), envoyés par le père du prétendant. Celui-ci paye au père de la fiancée un kâlyn (p'yos-ma, pr. tcho-ma), mais ce dernier, au lieu de ne rendre qu'un présent insignifiant selon l'usage turc, rend à peu près l'équivalent de ce qu'il reçoit et le tcho-ma ne représente pas plus le prix d'achat de la femme que le kâlyn. Le rite même du mariage se divise en trois parties : la cérémonie par laquelle la jeune fille est séparée des dieux de sa famille, le transfert à la maison du fiancé et le simulacre de lutte entre les amis de celui-ci et les parents et amies de la jeune fille, ce qui figure les anciennes guerres à la suite desquelles les clans ont obtenu entre eux le *jus connubii,* enfin l'introduction de la fiancée au foyer domestique de son mari, la purification à laquelle elle est soumise, et sa participation au *tsam-ba,* au beurre et au lait (c'est la *confarreatio).* Elle reçoit alors un nom nouveau, car elle est comme un enfant nouveau-né pour la famille de son époux, puis elle prend entre ses dents un morceau de bois que son mari serre entre les siennes et tresse un cordon de quelques fibres de laine qu'il tient dans sa main. Tout se termine par un grand repas, et par des chants mêlés, exécutés alternativement par les jeunes filles et par les jeunes hommes[1] ; celui qui reste court lorsque son tour est venu d'improviser son distique ou son quatrain est mis à l'amende.

Le lien conjugal est indissoluble en principe et il paraît, si mes informations sont exactes, que le divorce n'est point légalement organisé. Cependant le mari a le droit de répudier sa femme pour cause grave, pour adultère par exemple. Le mari mort, la femme continue à être liée par le mariage aux frères du défunt ; mais si elle n'a point d'enfants, elle peut reprendre sa liberté, à condition qu'elle ait eu le soin de déclarer son intention avant le décès de l'aîné ; si celui-ci est d'accord, il prend l'extrémité d'un fil dont sa femme tient l'autre, tous deux prononcent la formule de séparation et rompent le fil en le brû-

1. Même coutume chez les Kazak.